



## Collecte des sacs jaunes

Mardi 12 & 26 Septembre  
Mardi 10 & 24 Octobre

## Accès à la déchetterie

Lundi 14h-17h30  
Mercredi 14h-17h30  
Jeudi 9h-12h  
Vendredi 9h-12h  
Samedi 9h-12h

## Collecte des ordures ménagères

Jeudi 7, 14, 21 et 28 Septembre  
Jeudi 5, 12, 19 et 26 Octobre

*Suite à la fusion des Communautés de Communes, **CHANGEMENT DES JOURS DE RAMASSAGE** :*  
**Sacs Jaunes** : Collecte le **Mardi** à partir de 20h - Sortir les sacs à partir de 19h  
**Ordures Ménagères** : Collecte le **Jeudi** à partir de 20h - Sortir votre bac à partir de 19h

## Bouger à Champagné !



### **Mercredi 6 Septembre**

Concours Départemental Belote  
Club Vivre Notre Temps

### **Dimanche 10 Septembre**

Trophée Départemental Ecole de Vélo  
CSVC

### **Jeudi 14 Septembre**

Bébés Lecteurs  
Bibliothèque Municipale

### **Samedi 16 Septembre**

Journées d'inscription  
C3D Studio

### **Mercredi 4 Octobre**

Stage Arts Plastiques Enfants  
C3D Studio

### **Samedi 7 Octobre**

Loto  
Amicale Laïque

### **Jeudi 12 Octobre**

Bébés Lecteurs  
Bibliothèque Municipale

### **Samedi 14 Octobre**

Dîner Dansant  
CSVC

### **Samedi 21 Octobre**

Soirée  
Les Cibalous

### **Samedi 28 Octobre**

Dîner Dansant  
BMX Club Champagnelais

**Changement d'heure dans la nuit du 28 au 29 octobre.**

**Attention !  
N'oubliez pas  
le changement d'heure**



**"On avance ou on recule ?"**

**Voici un truc infailible :**

**en OCTOBRE : se terminant par RE on recule l'heure**

**en AVRIL : débutant par AV on avance l'heure ...**

## Le Mot du Maire

La saison estivale et les vacances se terminent, l'été indien est peut-être devant nous pour nous accompagner vers la rentrée. Rentrée pour les actifs, mais aussi pour les élèves. Cette année deux nouveaux enseignants, Mme De Smet et Mr Valadeau, remplaceront Mmes Merron et Costantini à l'école primaire pour cette nouvelle année scolaire. Dans un souci de mise en sécurité, vous avez sans doute remarqué les nouveaux portails et mur en périphérie des cours d'école. Ces aménagements, complétés par des systèmes d'ouverture sécurisés, permettront d'éviter les éventuelles intrusions malveillantes. En complément dans chaque classe, trois sirènes différentes permettent de protéger les élèves en cas d'incidents. A l'école maternelle, les sanitaires des tout-petits sont refaits, offrant ainsi un endroit mieux organisé et facile à entretenir. Je remercie les artisans pour leur réactivité et les agents du service technique pour la décoration de ces lieux. Le plancher d'une classe est également refait. Je souhaite une bonne rentrée aux élèves dans notre école rénovée.

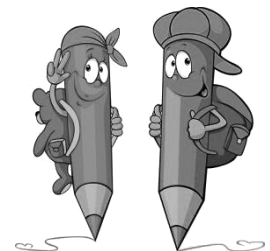
La sécheresse a encore sévit cet été, entraînant la dégradation de notre réseau routier en marais. La commission voirie a fait le choix de programmer la réfection du chemin sud du canal pour un coût de 53 035 € HT. La Communauté de Communes Sud Vendée Littoral, participe seulement à hauteur de 31 642 € HT à ces travaux (contre environ 45 000 € HT avant la fusion communautaire), le département verse 10 609 €, il reste encore 10 784 € HT à la charge communale. La commission voirie programme également l'entretien par financement communal : du Chemin de Neuf Pieds, du parking rue Pierre Mendès France, de l'entrée de la rue de la Providence, et de la rue des Flocellières.

Je tiens à terminer mes propos en évoquant le marché semi-nocturne, et vous faire part de ma déception concernant l'absence de dernière minute et répétitive de bon nombre de commerçants. Je regrette pour les Champagnelais ou les gens de passage cette attitude irrespectueuse de l'effort que vous avez fait pour vous approvisionner sur notre marché, et où vous avez été contraints de repartir avec vos cabas vides faute de marchandises. Je remercie tout particulièrement les quelques commerçants fidèles, qui ont répondu présents à chaque marché.

Bonne rentrée à tous !

➤ **Bibliothèque municipale.**

Fermeture exceptionnelle pour congés le 31 octobre.



➤ **Rentrée scolaire 2017-2018 : Maintien des TAP.**

Depuis la rentrée 2014, dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, la commune a mis en place des temps d'activités périscolaires (TAP) gratuits pour tous les enfants. Ce projet (PEDT) est signé jusqu'en 2018.

Cependant, vous le savez, le nouveau Ministre de l'Éducation Nationale, Monsieur Jean-Michel Blanquer, a relancé fin mai le sujet des rythmes scolaires. Sans « enterrer » la semaine de 4,5 jours, le décret publié le 28 juin au Journal Officiel laisse la liberté aux communes de choisir entre 4,5 jours et 4 jours par semaine.

Aujourd'hui, confrontée à des délais trop courts et face aux incertitudes de cette réforme, la commune reconduit la semaine de 4,5 jours et les TAP pour la rentrée de septembre 2017. Cette décision permet de ne pas placer les familles devant un fait accompli dès la rentrée.